

## **Rôtillon, innovons et construisons !**

Les citoyens lausannois seront appelés aux urnes le 22 septembre 2002 pour se prononcer notamment sur l'avenir du Rôtillon. Il est important de rappeler que l'objet de la votation ne porte non pas sur le Rôtillon en tant que tel, mais sur l'ensemble du réaménagement de la rue Centrale et de ses abords (place Pépinet et Centrale). Quelle que soit l'issue de la votation, il est légitime de s'interroger sur les projets portant sur le quartier du Rôtillon proposés par la municipalité et par l'association pour un autre Rôtillon (APAR).

L'exécutif de la ville propose un ensemble d'usage hétéroclite (logements subventionnés, parking et locaux commerciaux) sur un emplacement exigü, bruyant, pollué et avec un ensoleillement quasi inexistant, mais avec des apports conséquents : la zone 30 km/h et une crèche. Convaincu que ce projet n'est pas idéal pour les futurs habitants et commerces, j'ai signé le référendum.

L'APAR a basé sa collecte de signatures sur un projet de jardin urbain. Mais les inconvénients restent identiques. Ce petit espace de détente sera un peu plus ensoleillé que dans le projet municipal, étant donné qu'il n'y aura pas de nouvelle construction, mais il sera en contre-partie plus bruyant et plus pollué sans la zone 30 km/h. Peut-on encore parler dans ces conditions de jardin urbain ? Le récent projet décrit dans ce même journal du vendredi 23 août 2002 par le comité de l'APAR ne répond toujours pas aux problèmes de bruit et de pollution. Convaincu que ce programme n'est pas idéal pour les futurs utilisateurs, je ne milite pas en faveur du comité de l'APAR.

Afin de répondre à ces différents problèmes, il est indispensable de construire, non pas un simple couvert, mais par exemple, une grande halle couverte pour un marché avec côté rue Centrale un espace tampon de services (dépôts, bureaux, etc.) et pour les trois autres côtés des façades légères avec de multiples entrées afin de recréer une petite place pavée au sud (loin du trafic). L'espace doit pouvoir être fermé tout en s'affirmant comme un centre ouvert pour ce quartier auquel il conviendrait de rénover les divers passages conduisant à la halle. Proche de St-François et du Flon, cet emplacement répond idéalement à une concentration de petits commerçants en alimentation qui pourrait recréer un espace tel que celui devant le musée Arlaud lors des marchés en plein air. Ce type de halle couverte pour un marché où les stands sont fixes, qui peut éventuellement se décliner sur deux niveaux, se trouvent dans de nombreuses villes européennes et également à Genève.

La halle couverte pour un marché permet d'avoir une dynamique entre les différents commerçants (ce qui n'est pas le cas avec le niveau commercial proposé par la municipalité) et donc de louer les surfaces plus facilement. Elle créerait un pôle rassembleur pour les personnes qui se déplaceraient pour un ensemble de commerces de détail. Ce projet serait à même de répondre à une possible intervention des conseillers communaux verts qui désireraient instaurer un marché à la disposition des personnes qui travaillent à Lausanne de façon à ce que ces dernières aient la possibilité d'acheter des produits frais et de proximité une fois leurs occupations professionnelles terminées. Cette perspective entre dans la

problématique d'un développement durable local auquel la commune s'est engagée. Et si une crèche ne peut trouver place ailleurs dans la ville, elle pourrait prendre place dans un des bâtiments existants.

En quelques mots : un événement architectural pour le Rôtillon qui serait lieu de rencontres sociales et où la campagne, notamment par le biais de produits alimentaires, prendrait « son quartier » dans la ville. Mais également un projet pour confirmer que derrière un éventuel *non*, il y a d'autres solutions.

Innovons pour un projet, qui évite l'étalement urbain, dynamise le centre ville, constitue un atout pour Lausanne et s'inscrit dans le développement durable : osons la halle couverte pour un marché.

Ferrari Yves, député, Les Verts